

## Action commune

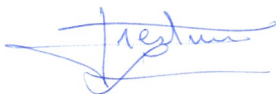
Suite à l'annonce du report de l'installation du Palais de Justice, le déménagement du 36 vers le quartier saturé de la Porte de Clichy, s'annonce comme une source de complications insurmontables pour l'ensemble des collègues concernés.

La Police Judiciaire a toujours puisé sa force dans une mobilité aujourd'hui mise en péril par la volonté de la faire déménager dans un environnement asphyxié. Les brigades les plus actives en terme d'interpellations et de déferrements, à savoir : la Brigade des Stupéfiants, la Brigade de Répression du Proxénétisme, la Brigade de Répression du Banditisme et la Brigade de l'Exécution des Décisions de Justice risquent de se retrouver dans l'incapacité d'accomplir leurs missions.

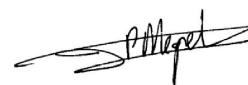
Face à ce danger, ces brigades se réunissent sous la bannière d'une action commune pour refuser de déménager dans ces conditions.

Les syndicats signataires demandent à être reçu rapidement par Monsieur le Directeur de la Police Judiciaire et par Monsieur le Préfet de Police pour exposer leur point de vue et obtenir des solutions

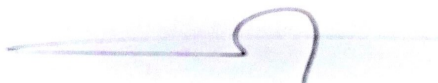
Pour l'Union des Officiers  
Luc CRESTINI  
Secrétaire National en  
Charge du Grand Paris



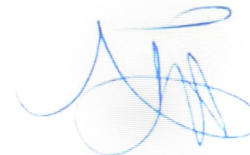
Pour le Syndicat Indépendant  
des Commissaires de Police  
Jean Paul MEGRET  
Secrétaire National



Pour le Syndicat des Cadres de  
La Sécurité Intérieure  
Eve PESTEIL  
Déléguée IDF



Pour Synergie Officiers  
David ALBERTO  
Conseiller Technique



Pour Alternative Police  
Denis JACOB  
Secrétaire Général

